



Règlement Challenge photo

Sobriété d'éclairage



Le concours photo est ouvert à tous (à partir de 18 ans) !

La photographie doit être prise dans une des communes participantes à l'opération et dans le respect du thème de la sobriété de l'éclairage.

Liste des communes : Claix, Le pont de Claix, Villard de Lans, St Marcellin, St Martin Le Vinoux, Le Fontanil, Allevard.

Le dépôt des photographies se fera par mail à l'adresse suivante : eclairage@greenalp.fr

Date d'ouverture du dépôt : 20 décembre 2022

Clôture du dépôt : 16 janvier 2023 à 23H59 - Annonce des 3 gagnants le 20 janvier 2023 sur notre site.



Chaque personne déposera les photographies selon les caractéristiques obligatoires suivantes :

- .Photo prise dans une des communes participantes : Claix, Le pont de Claix, Villard de Lans, St Marcellin, St Martin Le Vinoux, Le Fontanil, Allevard
- .Nous communiquer l'adresse de la prise de vue
- .Format JPEG
- .Nom du fichier JPEG : VotreNOM_VotrePRENOM_VotreCOMMUNE
- .Résolution de 3000*4000 pixels
- .Posts illimités mais un seul lot par personne



Les photos ne respectant pas les caractéristiques ci-dessus ne pourront, hélas, pas être retenues pour la pré-sélection.

Le choix de photographie gagnante s'appuiera sur un ensemble de critères :

- Respect du règlement (secteur géographique, qualité de la photo)
- Aspect artistiques (l'histoire qu'elle raconte, la créativité)
- Respect du thème proposé (impact qu'elle procure)
- Aspects pratiques (mise en valeur de la lumière et de la sobriété, utilisabilité)

Les 3 photographies retenues lors de la phase finale feront l'objet d'une exposition itinérante sur le site de GreenAlp et dans les communes participantes ?

Les 3 premiers lauréats seront récompensés d'un prix :

- 1^e prix : 150€
- 2^e prix : 100€
- 3^e prix : 50€



Ces prix ne peuvent pas être réclamés sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement. Les gains ne sont ni cessibles, ni remboursables.

En participant à ce concours vous cédez vos droits et autorisez GreenAlp à réutiliser les photographies sur l'ensemble des canaux de communication Web ou papier et sur une durée illimitée et sans rémunération supplémentaire. GreenAlp s'engage à utiliser vos photographies dans les règles de l'art en respectant l'éthique. Votre nom sera cité si vous le souhaitez à chaque parution.

Nous vous remercions pour votre participation et vous souhaitons Bonne Chance !!!



GreenAlp
PARTAGEONS L'ÉNERGIE

